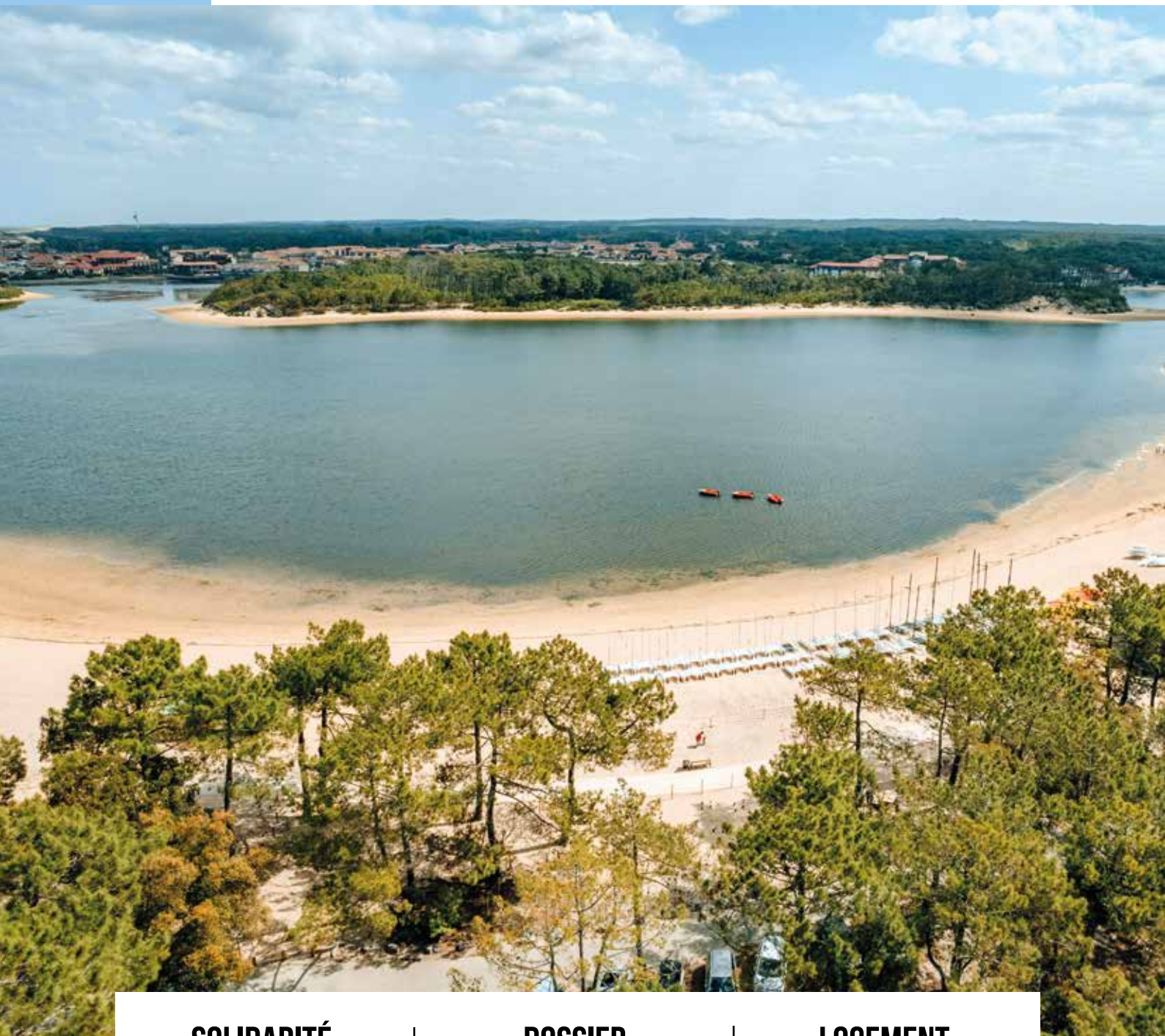


SOUSTONSINFOS

Votre magazine d'informations municipales



SOLIDARITÉ

100 premiers jours :
agir pour l'enfance,
les solidarités
et l'enfance

DOSSIER

Un été
à Soustons

LOGEMENT

logement social
un enjeu de solidarité
à Soustons

SOMMAIRE



6



10



8



18

4 SOUSTONS EN IMAGES

6 LE BUDGET MUNICIPAL 2026

8 100 JOURS PREMIERS JOURS

Agir pour l'enfance, les solidarités et les plus fragiles

10 DOSSIER

Un été à Soustons

16 LOGEMENT SOCIAL À SOUSTONS

Un enjeu de solidarité

17 SE LOGER, DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Et si c'était pour vous ?

19 PROMESSE TENUE

La ville accompagne les jeunes vers le permis de conduire

20 L'AGENDA PARTAGÉ

22 EXPRESSIONS POLITIQUES

23 LE CARNET

24 INTERVIEW NINA PHIPPS

Lauréate du concours fête de Soustons

Bulletin Municipal de la ville de Soustons – **Directeur de la publication** Philippe Saint-Martin **Contact** Service Communication - communication@mairie-soustons.fr **Rédaction** Ville de Soustons, Melyssa Lelong Adjointe en charge de la communication et de Soustons plage **Conception Maquette et mise en page** Laurence Serrigny - www.esens-creation.fr **Impression** Imprimerie d'Albret (Soustons) **Distribution** DistriExpress64 (Anglet) **Crédits photos** Ville de Soustons - Christophe Castagné (Rawmer) - Cie sac de billes **Dépôt légal à parution** - **Tirage** 7.000 exemplaires

Ville de Soustons – 9, place de l'Hôtel de Ville – 40140 Soustons – Tel : 05 58 41 50 11 – Mail : contact@mairie-soustons.fr – site internet : www.mairie-soustons.fr
Horaires d'ouverture – Lundi au vendredi – 8h30/12h – 13h30/17h30 (sauf vendredi 17h) – Permanence le samedi de 9h30 à 12h



100 JOURS D'ACTION, D'ÉCOUTE ET DE PROXIMITÉ

Chères Soustonnaises, chers Soustonnais,

Les 100 premiers jours d'un mandat sont toujours un moment particulier. Ils donnent le ton, fixent une méthode et permettent de poser les premières pierres du projet que nous porterons ensemble pour Soustons au cours des prochaines années. Ces premières semaines ont été particulièrement intenses. Elles ont été rythmées par les rencontres avec les agents et les différents services de la Ville, que je tiens à remercier pour leur engagement quotidien au service des Soustonnais, mais aussi par le lancement des premiers projets et la mise en œuvre progressive de nos engagements.

Dès le premier jour, j'ai souhaité placer notre gouvernance sous le signe de l'écoute, du dialogue et de la proximité. Au cours de ces premiers mois, j'ai reçu et rencontré de nombreux Soustonnais. Ces échanges sont essentiels. Ils permettent d'entendre vos préoccupations, vos attentes, vos propositions, mais aussi de mieux comprendre les réalités du quotidien. En lien étroit avec les élus et les services municipaux, nous nous efforçons d'étudier chaque demande et d'apporter, chaque fois que cela est possible, une réponse claire et concrète.

Cette proximité n'est pas un principe abstrait : elle est au cœur de ma conception du mandat de maire. Ma porte reste ouverte et je souhaite que chaque Soustonnaise et chaque Soustonnais puisse trouver auprès de la municipalité une écoute attentive et un dialogue constructif.

Ces 100 premiers jours ont également permis d'engager les premières avancées concrètes. Notre projet pour Soustons commence à prendre forme. Certains chantiers sont déjà lancés, d'autres sont en préparation. Nous avançons avec

détermination, méthode et responsabilité, conscients des attentes exprimées par les Soustonnais et de la confiance qui nous a été accordée.

C'est une nouvelle façon de gouverner que nous souhaitons installer durablement : une gouvernance plus proche, plus accessible, davantage à l'écoute et résolument tournée vers l'action.

Mon engagement pour Soustons se poursuit également au sein de la Communauté de communes MACS, où j'exerce désormais les fonctions de Vice-Président. J'y suis pleinement mobilisé pour défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Soustons doit faire entendre sa voix, porter ses projets et retrouver toute la place qui doit

être la sienne au sein de notre territoire. C'est avec énergie et détermination que j'y veillerai tout au long de ce mandat. Après ces premiers mois particulièrement denses, l'été arrive désormais. Pour beaucoup d'entre vous, il sera synonyme de vacances, de retrouvailles en famille ou entre amis et d'un rythme différent.

À Soustons, l'été est aussi une période particulièrement vivante, faite de rencontres, de convivialité et de moments partagés. Et, bien sûr, nos fêtes de Soustons approchent. Elles constituent chaque année un temps fort de la vie de notre commune et un formidable moment de rassemblement entre générations.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été à Soustons et me réjouis de vous retrouver prochainement à l'occasion de ces nombreux moments de convivialité qui font aussi l'identité et la richesse de notre ville.

Philippe Saint-Martin

Maire de Soustons

Vice-Président de la Communauté de communes MACS



01



03



02

01 Un hommage vivant et fédérateur pour le 8 Mai à Soustons

La Ville de Soustons remercie chaleureusement tous les habitants venus nombreux partager ce moment de recueillement. Un grand merci à l'association des anciens combattants pour son engagement, qui a permis de faire revivre l'Histoire grâce à la présence de véhicules et de tenues d'époque. Cette cérémonie a également rendu hommage à trois grandes figures de la Résistance et de la Libération : le général de Gaulle, Jean Moulin et Joséphine Baker. Merci aux Soustonnaises et Soustonnais qui ont contribué à la réussite de cette belle commémoration et à faire vivre notre devoir de mémoire.

02 « Lous Cadetouns » célèbrent 70 ans d'héritage gascon

Le 8 mai, le parc de la Pandelle a accueilli la célébration des 70 ans de « Lous Cadetouns » de Soustons, véritable étendard de notre ville en France comme à l'international. Depuis sept décennies, ce groupe fait vivre avec passion les traditions gasconnes, transmettant à chaque génération un précieux héritage culturel et historique. Cet anniversaire a rappelé l'ancrage profond de « Lous Cadetouns » dans l'identité soustonnaise et leur rôle essentiel dans le rayonnement de notre territoire.





04 Le retour de la traditionnelle mayade avec la Classe 2027

Cette année, la Classe 2027 a renoué avec la tradition de la mayade à Soustons après plusieurs années d'absence. Devenus les « mayés » de l'année, les jeunes soustonnais ont remis à l'honneur cette tradition gasconne. Véritables ambassadeurs de l'esprit festif soustonnais, ils porteront tout au long de l'année cet esprit qui fait la force de notre identité locale, jusqu'à recevoir les clés de la ville le 6 août prochain pour les quatre jours et quatre nuits de fête de Soustons.



05

03 10 ans de jazz et de succès pour le South Town Jazz Festival

En mars dernier, le South Town Jazz Festival a célébré avec succès ses 10 ans. Cette édition anniversaire a une nouvelle fois offert une belle fête populaire autour du swing, du groove et du partage musical. Devenu un rendez-vous incontournable de la vie culturelle soustonnaise, le festival continuera de bénéficier du soutien de la Ville qui, sous l'impulsion de Monsieur le Maire, restera aux côtés de Guillaume Nouaux pour accompagner son développement et assurer sa pérennité.

05 Sécurité des baignades : une saison 2026 pleinement lancée

Vendredi 8 mai, Monsieur Franck Marimpouy, adjoint à la sécurité, et Monsieur Sylvain Gallibert, conseiller municipal, ont lancé depuis la plage océane la saison de surveillance des baignades 2026 aux côtés des MNS de Soustons. Depuis cette date, les MNS assurent la surveillance de la plage océane et depuis le 1er juillet, les équipes sont aussi mobilisées sur la plage du lac marin pour garantir la sécurité des baigneurs et ce tout au long de la saison estivale.

06 « Soustons à l'Affiche » : un nouveau rendez-vous festif réussi

Suite à l'annulation de la Fête du Printemps 2026, la Ville de Soustons a proposé un nouveau temps fort festif et musical : « Soustons à l'Affiche ».

L'événement a notamment permis de dévoiler, à la salle A Noste, l'affiche des Fêtes de Soustons 2026, réalisée par la jeune seignossaise Nina Phipps, ainsi que le programme des Fêtes de Soustons 2026.

Le samedi soir, au parc de la Pandelle, la fête a été totale aux sons des diverses propositions musicales programmées.

06

LE BUDGET MUNICIPAL 2026

En cette année de renouvellement du Conseil Municipal et d'alternance politique, le budget de la commune pour 2026 s'inscrit, compte tenu des contraintes calendaires, dans la continuité des années antérieures en s'appuyant sur les réalisations des années précédentes et les engagements en cours.

Le programme d'investissement est quant à lui et pour une large part, constitué par les engagements antérieurs que la commune se doit d'honorer et de mener à son terme.

DE NOUVELLES OPÉRATIONS ONT ÉTÉ TOUT DE MÊME PROGRAMMÉES

- Lancement d'études indispensables à la réalisation des chantiers futurs (école de l'Isle Verte)
- Nouveaux aménagements de proximité qui ont d'ores et déjà débuté.

CETTE ANNÉE DE TRANSITION S'APPUIE SUR 4 PRINCIPES

- ✓ **La maîtrise des coûts de fonctionnement** tout en garantissant un service public efficient de proximité et d'accompagnement des Soustonnais.
- ✓ **Aucune augmentation d'impôts**
- ✓ **La garantie d'un niveau d'investissement ambitieux** permettant de faire face aux engagements de l'ancienne majorité
- ✓ **Préserver une capacité d'autofinancement suffisante** pour garantir des marges de manœuvre pour le futur.

UN BUDGET QUI PRÉPARE L'AVENIR

1.3 Millions d'euros de capacité d'autofinancement.

Cela représente l'excédent dégagé une fois payées les dépenses de fonctionnement (personnel, entretien des bâtiments et du matériel, énergie etc).

Elle permet de couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement.

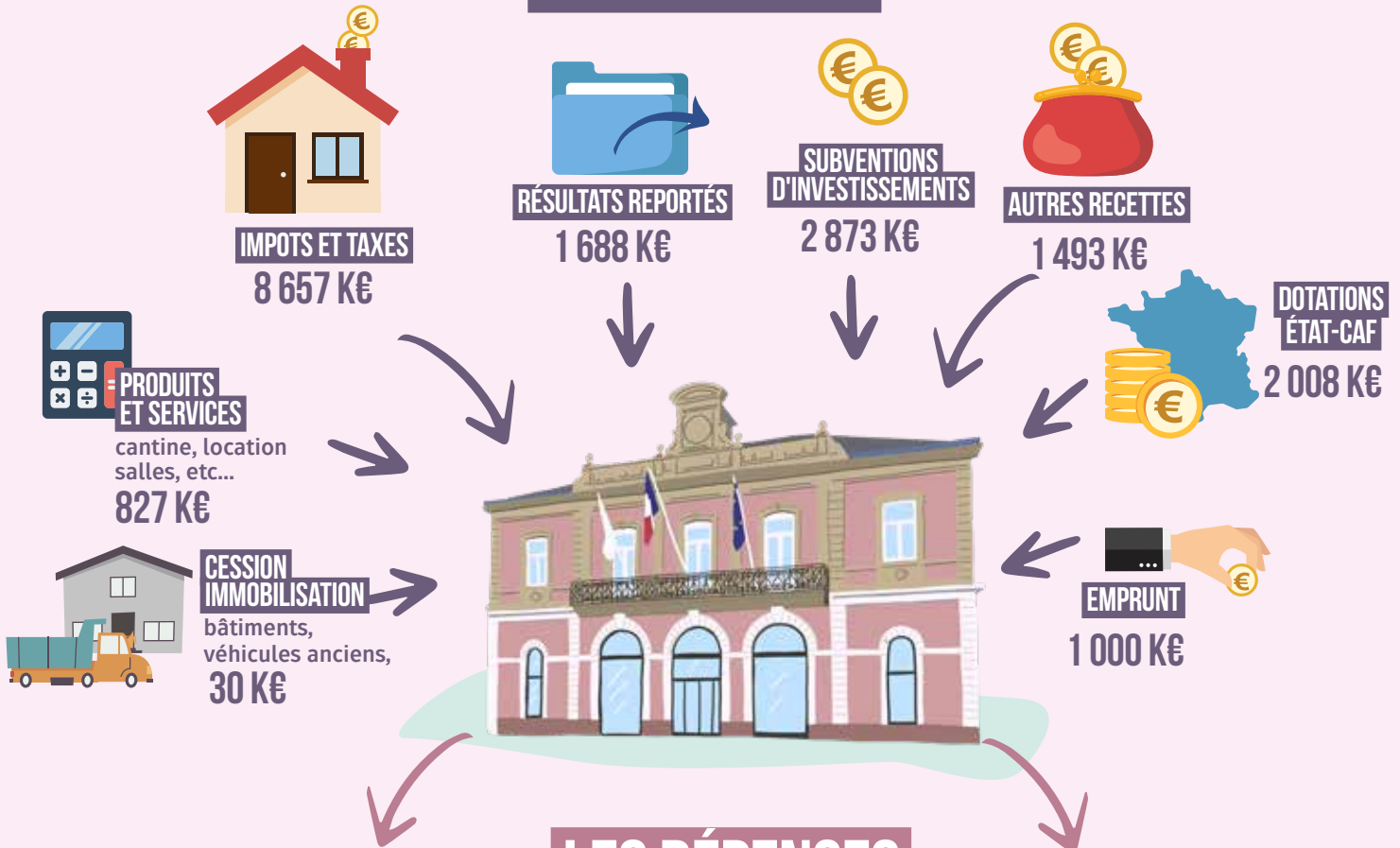
9 309 022 millions d'euros c'est le montant total du budget d'investissement.

3 430 992 millions d'euros c'est le montant des équipements, voté pour la seule année 2026.

DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES

(y compris reste à réaliser et report)

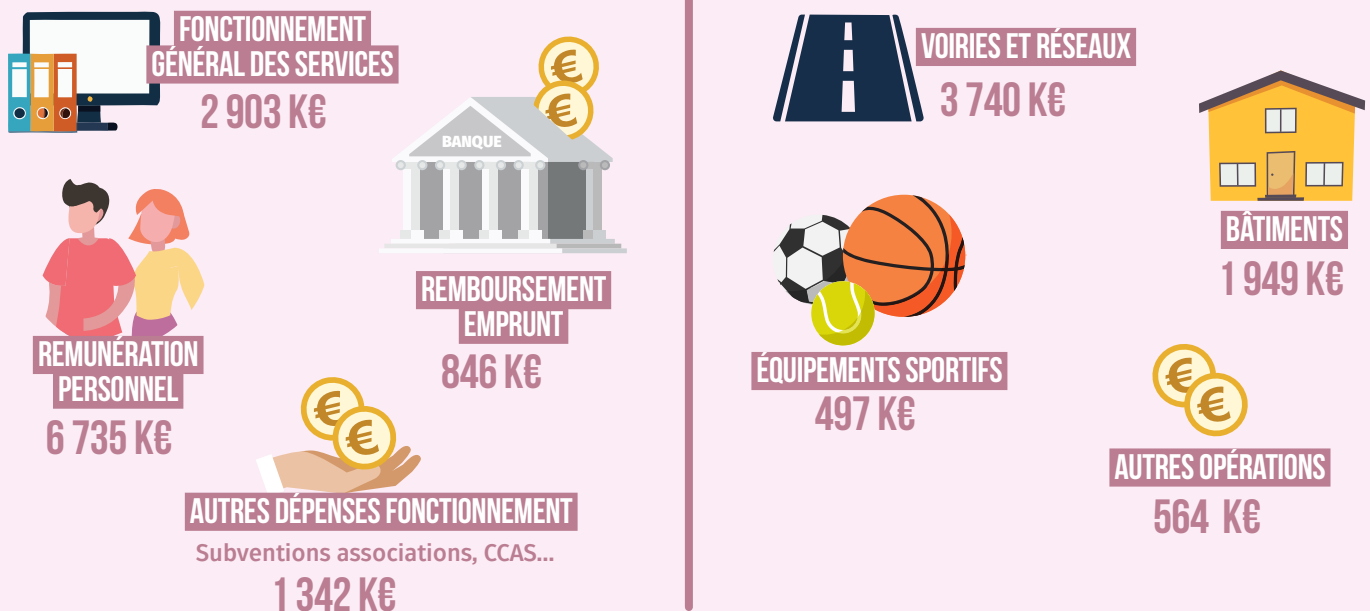
LES RECETTES



LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENTS



100 PREMIERS JOURS : AGIR POUR L'ENFANCE, LES SOLIDARITÉS ET LES PLUS FRAGILES

En cent jours, la nouvelle équipe municipale a engagé de nombreuses actions concrètes pour améliorer le quotidien des Soustonnaises et des Soustonnais. De l'école à l'EHPAD, de la petite enfance au handicap, ces premières décisions traduisent une priorité assumée : protéger les plus fragiles tout en préparant les investissements de demain.

MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS FACE AUX FORTES CHALEURS

Les épisodes de chaleur exceptionnelle de ces dernières semaines ont rappelé la nécessité d'adapter les équipements municipaux aux conséquences du changement climatique.

À l'école de l'Isle Verte, la Ville a mis en place un protocole « fortes chaleurs » afin de mieux **anticiper les épisodes caniculaires, protéger les enfants et les personnels et adapter le fonctionnement de l'établissement lorsque les conditions l'exigent**. Des films solaires ont été installés afin de limiter l'élévation des températures dans les locaux. Lors des épisodes les plus intenses, une salle climatisée peut également être mobilisée pour accueillir les élèves si nécessaire. Au-delà de ces mesures immédiates, la municipalité prépare l'avenir.

Les études de la future école sont désormais engagées afin de concevoir un établissement adapté aux besoins des prochaines décennies, intégrant pleinement les enjeux de confort thermique, de qualité des espaces et d'adaptation climatique.

DES CENTRES DE LOISIRS PLUS CONFORTABLES

La même attention est portée aux enfants accueillis dans les structures municipales. **Au centre de loisirs Ducret, la climatisation a été installée afin d'améliorer le confort des plus**

petits. Des brumisateurs ont également été mis en place sous les préaux des centres de loisirs de Ducret et de l'Isle Verte.

En période de canicule, les enfants accueillis au centre de loisirs de l'Isle Verte peuvent désormais bénéficier de la salle climatisée Madeleine Mora, mise à leur disposition pour leur offrir un espace de repos et de fraîcheur.

L'amélioration de l'accueil passe aussi par l'alimentation. Avec l'appui d'une diététicienne, les goûters servis dans les accueils de loisirs ont été entièrement repensés. Cette nouvelle organisation sera mise en œuvre à la rentrée afin de proposer des repas plus équilibrés et mieux adaptés aux besoins des enfants.

FAIRE VIVRE L'INCLUSION AU QUOTIDIEN

L'un des engagements forts de ce début de mandat concerne l'accueil des enfants en situation de handicap.

La municipalité a fait évoluer les pratiques dans les accueils de loisirs et les services périscolaires afin de permettre à plusieurs enfants, jusqu'à exclus de certaines activités, de retrouver leur place au sein des structures municipales.

Parce que chaque enfant doit pouvoir participer à la vie collective, cette politique d'inclusion repose sur un accompagnement individualisé, un travail étroit avec les familles et un soutien renforcé des équipes éducatives.

DES ESPACES PUBLICS PENSÉS POUR LES FAMILLES

Les espaces de vie évoluent eux aussi. De nouveaux bancs ont été installés à l'aire de jeux de la Pandelle afin d'améliorer le confort des parents, des grands-parents et de tous les accompagnants.

La municipalité prépare également la création d'une nouvelle aire de jeux au parc de la Pandelle, inscrite parmi les investissements prévus au budget 2027.

L'objectif est d'offrir aux familles des espaces de proximité toujours plus agréables, accessibles et adaptés aux besoins des enfants.

PRENDRE SOIN DES TOUT-PETITS

À la crèche municipale, des améliorations ont également été engagées afin de mieux faire face aux périodes de fortes chaleurs.

Des climatiseurs seront installés prochainement dans les salles afin d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants, particulièrement sensibles aux fortes températures, tout en offrant de meilleures conditions de travail aux professionnels qui les accompagnent.

PAROLES D'ÉLUS



FLORAN DEYGAS

**1^{er} adjoint au maire
en charge de l'Éducation,
de l'Action sociale, des
Solidarités et du Handicap**

Ces cent premiers jours ont été consacrés à des décisions très concrètes. Notre responsabilité est de protéger les enfants, d'accompagner les familles et de faire en sorte que personne ne reste au bord du chemin.

Sur le handicap comme sur les fortes chaleurs, nous avons choisi d'agir immédiatement tout en préparant les investissements indispensables pour l'avenir.

La solidarité ne doit pas être un principe abstrait : elle doit se traduire chaque jour dans les services publics et dans la vie des Soustonnaises et des Soustonnais.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

À partir du mois de septembre, la Ville lancera le **Permis citoyen**. Ce nouveau dispositif accompagnera les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie tout en valorisant leur engagement au service de la collectivité, créant ainsi un lien concret entre citoyenneté, responsabilité et solidarité.

MIEUX ACCOMPAGNER NOS ÂÎNÉS

L'attention portée aux plus fragiles concerne également les résidents de l'EHPAD. **L'installation progressive d'un ventilateur dans chaque chambre a été engagée afin d'améliorer le confort durant les périodes de fortes chaleurs.** En parallèle, une étude est en cours pour renforcer durablement le système de climatisation de l'établissement.

UN NOUVEAU PÔLE SOCIAL AU SERVICE DES HABITANTS

Après un chantier marqué par d'importants retards, **les travaux du nouveau pôle social ont pu être finalisés. Son ouverture est prévue à la fin du mois de juillet.**

Ce nouvel équipement accueillera le Centre communal d'action sociale et offrira un lieu plus fonctionnel, plus accessible et plus accueillant pour accompagner les habitants dans leurs démarches et répondre aux besoins sociaux du territoire.



UNE MÉTHODE : AGIR AUJOURD'HUI, PRÉPARER DEMAIN

Ces cent premiers jours dessinent une méthode. Répondre rapidement aux besoins du quotidien lorsqu'une situation l'exige, tout en lançant les projets structurants qui prépareront l'avenir de Soustons.

De la petite enfance au grand âge, de l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'adaptation des bâtiments aux fortes chaleurs, en passant par la future école et l'ouverture du nouveau pôle social, une même ambition guide l'action municipale : renforcer les services publics de proximité et améliorer concrètement la qualité de vie des habitants.

Ces premières réalisations ne constituent qu'une étape. D'autres projets sont déjà engagés et viendront progressivement renforcer cette dynamique au service de toutes les générations.

UN ÉTÉ À SOUSTONS



ENTRE LAC, OCÉAN, FORÊT ET ART DE VIVRE

À Soustons, l'été est bien plus qu'une saison : c'est un véritable art de vivre.

Ici, les journées commencent sur les marchés, se poursuivent au bord de l'eau, sous les pins ou à vélo, et se terminent en terrasse, face au coucher du soleil ou au rythme des animations qui font vibrer la commune tout au long de la saison.

Des rives du lac marin jusqu'à l'océan Atlantique, en passant par le lac de Soustons et le coeur de ville, chaque quartier offre une expérience différente, où nature, sport, patrimoine, gastronomie et convivialité se rencontrent.





Soustons Plage en fête a rencontré son public : concerts, animations, initiations sportives ont rythmé ces deux jours pour le début de la saison estivale.

“

Tout au long de la saison, Soustons Plage devient l'un des lieux les plus vivants de la commune.

”

SOUSTONS PLAGE, LE COEUR BATTANT DE L'ÉTÉ

Les 26 et 27 juin derniers, « Soustons Plage en Fête » a marqué le lancement officiel de la saison estivale.

Durant deux journées, organisées par les commerçants, habitants, visiteurs, commerçants, associations et partenaires se sont retrouvés autour d'une programmation festive mêlant concerts, spectacles, initiations sportives, bandas, animations pour petits et grands et nombreuses découvertes.

Plus qu'un événement depuis 4 ans, ce rendez-vous symbolise le début d'un été riche en rencontres et en partage.

“

Autour du lac marin de Port d'Albret, partagé avec la commune voisine de Vieux-Boucau, les activités se multiplient.

”

Tout au long de la saison, Soustons Plage devient l'un des lieux les plus vivants de la commune. Les restaurants, bars, snacks, glaciers et commerces accueillent les visiteurs dans une ambiance familiale où il fait bon prendre son temps.

Une pause gourmande en terrasse, une balade entre les boutiques, un massage face au lac ou simplement un café au soleil... chacun y trouve son rythme.

Autour du lac marin de Port d'Albret, partagé avec la commune voisine de Vieux-Boucau, les activités se multiplient.

Les familles apprécient les locations de pédalos pour partir explorer le lac au fil de l'eau. Les plus sportifs optent pour le paddle, ou le golf, tandis que les enfants profitent de l'aire de jeux, du parc gonflable ou des bateaux électriques sur le lac.

Le lac est également un formidable terrain de découverte, offrant un cadre sécurisé et apaisant pour profiter des activités nautiques proposé par le pôle nautique en toute sérénité.

Quelques centaines de mètres plus loin seulement, l'océan Atlantique dévoile sa vaste plage surveillée où chacun peut profiter des plaisirs de la baignade, du surf ou tout simplement d'une promenade sur le sable. Impossible enfin de séjourner à Soustons Plage sans parcourir la promenade qui fait le tour du lac marin. À pied ou à vélo, cette boucle offre des panoramas remarquables entre eau, forêt et dunes, dans un environnement préservé qui fait la renommée de notre territoire.

Tous les jeudis soir de juillet et d'août, le marché nocturne vient prolonger cette ambiance estivale. Artisans, créateurs et producteurs locaux donnent rendez-vous aux promeneurs pour des soirées conviviales où il fait bon flâner jusqu'à la tombée de la nuit.

ADRÉNALINE OU DÉTENTE : LE LAC DE SOUSTONS, TERRAIN D'AVENTURES

Le lac de Soustons est l'un des plus beaux espaces naturels des Landes. Véritable écrin de verdure, il accueille tout au long de l'été une multitude d'activités accessibles à tous les âges.

Le Centre Sportif et Nautique Évad'Sport est devenu une référence pour les amateurs de loisirs de pleine nature.

Accrobranche, canoë, kayak, paddle, voile, surf, wingfoil, parcours d'orientation, raids multisports... chacun peut composer sa journée selon ses envies.

L'une des activités les plus appréciées reste sans doute la descente du courant reliant le lac de Soustons au lac marin. Pendant près d'une heure et demie, les embarcations glissent paisiblement au cœur de la forêt landaise, offrant une immersion unique dans un environnement naturel préservé.

Le Pôle Nautique municipal complète cette offre avec de nombreux stages et initiations à la voile, permettant aux plus jeunes comme aux adultes de découvrir la navigation dans un cadre exceptionnel, reconnu pour la qualité de son plan d'eau.

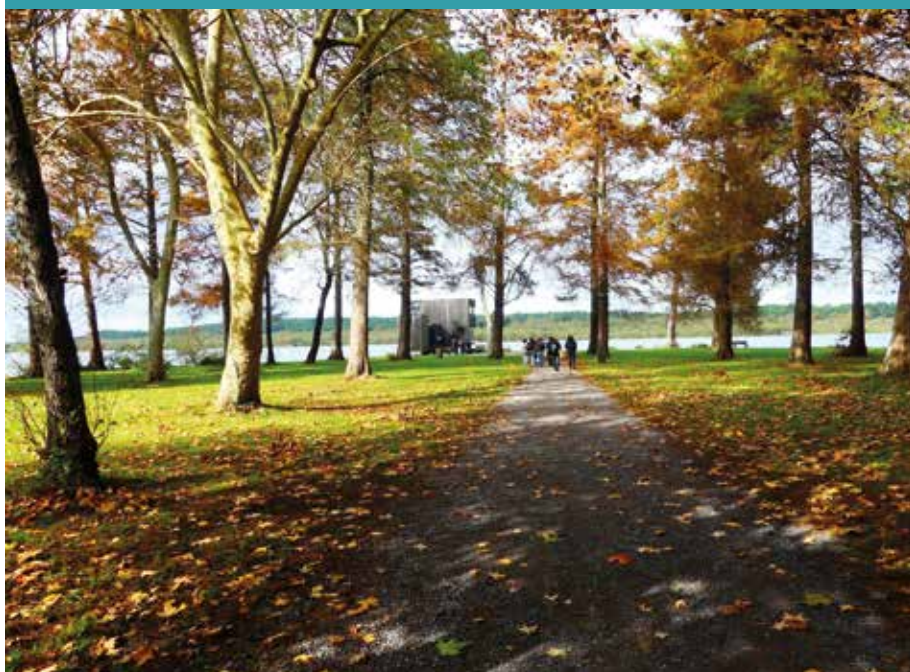
À proximité immédiate, les amateurs de marche, de course à pied ou de vélo peuvent également profiter des nombreux sentiers aménagés autour du lac ou des pédalos et du mini-golf allée des Vergnes.

À L'OMBRE DES PINS : LA POINTE DES VERGNES

Lorsque le thermomètre grimpe, certains lieux deviennent de véritables refuges. La Pointe des Vergnes fait partie de ces endroits que les Soustonnais affectionnent particulièrement.

Ses sentiers ombragés serpentent entre les pins maritimes, les chênes-lièges et les célèbres cyprès chauves qui bordent le lac.

Le calme qui y règne invite à ralentir le rythme, observer les écureuils et les oiseaux, écouter la nature ou simplement profiter d'une balade en famille. Une parenthèse rafraîchissante au cœur de l'été.



“
le Pôle Nautique
municipal complète
cette offre avec de
nombreux stages et
initiation à la voile

”



LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand on parle de « l'étang de Soustons », on pense immédiatement au géant de 380 hectares qui borde notre centre-ville. Pourtant, notre territoire communal abrite ou partage une incroyable variété de plans d'eau aux ambiances bien distinctes.

Le Grand Étang de Soustons

Le cœur historique, terrain de jeu idéal pour la voile, l'aviron, les pêcheurs, les chasseurs à la tonne et les promeneurs.

L'étang de Hardy et l'étang Blanc

Sauvages, secrets et bordés de nénuphars, partagés avec nos voisins de Seignosse et de Tosse.

L'étang de Pinsolle

Un havre de paix plus intime, bien connu des amateurs de golf qui apprécient son cadre verdoyant et reposant.

Le Lac Marin de Port d'Albret

Partagé avec Vieux-Boucau, ce lac salé soumis au rythme des marées offre une eau calme, parfaite pour la baignade en famille et les activités nautiques à deux pas de l'océan.



Deux fois par semaine, lundi matin et jeudi matin le marché traditionnel anime le centre ville. Le vendredi soir c'est le marché nocturne : produits locaux, artisanat sont au rendez-vous

DES MARCHÉS, DES ANIMATIONS, DE LA CONVIVIALITÉ

À Soustons, les marchés font partie intégrante de l'identité locale.

Chaque lundi et jeudi matin, le marché traditionnel rassemble producteurs, maraîchers, artisans, commerçants et spécialités régionales dans une ambiance conviviale qui anime les rues du centre-ville.

Le vendredi soir, place au marché nocturne. Entre produits locaux, artisanat, créations originales et animations musicales, les visiteurs prolongent leur soirée au cœur de la ville dans une atmosphère chaleureuse.

Durant toute la saison, les commerçants de Soustons participent pleinement à cette dynamique en proposant concerts, soirées, expositions, démonstrations et animations qui font vivre le centre-ville jusqu'à la fin de l'été.



les commerçants
font vivre
le centre-ville
tout l'été



LES FÊTES DE SOUSTONS : QUATRE JOURS DE TRADITIONS ET DE CONVIVIALITÉ

Événement incontournable de l'été, les Fêtes de Soustons rassembleront cette année encore des milliers de personnes du 6 au 9 août.

Les fêtes de Soustons sont le rendez-vous incontournable de l'été qui réunit toute la famille. Tenue bleue et blanche de rigueur pour les festayres.

Pendant quatre jours, la ville se pare de blanc et de bleu et célèbre les traditions landaises dans une ambiance populaire et familiale. Bandas, défilés, bodegas, bals, spectacles, animations de rue, courses dans les arènes, rendez-vous culturels et moments de partage rythmeront ces quatre journées de festivités.

Comme chaque année, le coup d'envoi sera donné avec les 10 Kilomètres de Soustons.

Pour cette 20^e édition plusieurs milliers de coureurs s'élanceront dans les rues de la ville avant une arrivée spectaculaire dans les arènes Henri Canelas.

Au fil des années, cette course est devenue bien plus qu'un événement sportif : elle est désormais l'un des symboles du lancement des fêtes et un rendez-vous attendu par les habitants comme par les nombreux visiteurs.



UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR... ET À REDÉCOUVRIR



L'été à Soustons ne se résume pas à une seule destination.

C'est la possibilité, dans une même journée, de prendre son café sur une terrasse du centre-ville, de parcourir les marchés, de naviguer sur le lac, de déjeuner au bord de l'eau, de se promener sous les pins, de rejoindre l'océan à vélo, puis de terminer la soirée au son d'un concert ou d'une banda.

Cette diversité fait toute la richesse de notre commune. Habitants fidèles, visiteurs de passage ou vacanciers de longue date trouvent ici un territoire vivant, accueillant et profondément attaché à son identité.

Plus qu'une destination, Soustons est une expérience à vivre... tout l'été.

LOGEMENT SOCIAL À SOUSTONS : UN ENJEU DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUILIBRE

Se loger est aujourd'hui l'une des principales préoccupations de nombreux habitants. À Soustons, comme sur l'ensemble du littoral landais, l'attractivité de notre territoire exerce une forte pression sur le marché immobilier.

Pour les jeunes qui souhaitent rester vivre dans leur commune, les familles, les personnes âgées ou encore les salariés qui font vivre nos services et nos commerces, trouver un logement accessible devient de plus en plus difficile.

Le logement social répond à cet enjeu. Il permet à des ménages dont les revenus sont modestes ou intermédiaires d'accéder à un logement de qualité, à un loyer maîtrisé, tout en favorisant la mixité sociale et le maintien d'une population active sur notre territoire.

La demande reste cependant très supérieure à l'offre. À l'échelle de MACS, Soustons fait partie des communes où la pression est la plus forte, avec plus de vingt demandes pour une attribution.

LE RÔLE DE LA VILLE

Contrairement à une idée parfois répandue, la Ville n'attribue pas directement les logements sociaux. En revanche, elle joue un rôle essentiel dans le processus. Les élus et les services municipaux accompagnent les demandeurs, les orientent dans leurs démarches et s'assurent que leurs dossiers sont complets et à jour.

Lorsqu'un logement relevant du contingent communal est disponible, la Ville étudie les demandes correspondant aux critères du logement concerné et sélectionne plusieurs candidatures qui seront proposées à la commission d'attribution. Ce travail permet de mettre en avant les situations les plus adaptées au logement proposé, dans le respect des critères fixés par la réglementation. Les dossiers sont ensuite examinés par la commission d'attribution du bailleur social, composée notamment de représentants du bailleur, de l'État,

des collectivités et des réservataires. C'est cette commission, et elle seule, qui décide de l'attribution du logement.

La Ville travaille également avec les bailleurs sociaux, l'État et la Communauté de communes MACS afin de favoriser la réalisation de nouvelles opérations lorsque cela est possible, tout en veillant à préserver la qualité de vie, les équipements publics et l'équilibre de nos quartiers.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Parce que le logement est un facteur essentiel de cohésion sociale, la Ville de Soustons reste pleinement mobilisée pour accompagner les habitants, défendre leurs dossiers lorsqu'ils relèvent du contingent communal, développer une offre de logements adaptée aux besoins du territoire et garantir une information claire et transparente sur les règles d'attribution. Notre ambition est simple : permettre à chacun de pouvoir vivre, travailler et construire son avenir à Soustons, tout en garantissant un traitement équitable de chaque demande, dans le respect de la réglementation et de l'intérêt général.



IDÉES REÇUES... ET RÉALITÉ

« C'est le maire qui décide qui aura un logement social. »

Faux. Le maire et la commune ne prennent pas seuls la décision. La Ville présente plusieurs candidatures lorsqu'un logement relevant de son contingent se libère, mais la décision finale appartient à la commission d'attribution du bailleur social.

« Plus j'attends, plus je suis sûr d'obtenir un logement. »

Pas forcément. L'ancienneté de la demande est un élément pris en compte, mais elle n'est pas le seul. Les ressources, la composition familiale, la situation de handicap, les conditions de logement actuelles ou encore certaines situations d'urgence sont également examinées.

« Pourquoi l'attente est-elle parfois si longue ? »

Parce que les demandes sont beaucoup plus nombreuses que les logements disponibles. Chaque logement libéré fait l'objet de plusieurs candidatures et la commission doit choisir le dossier répondant le mieux aux critères réglementaires.

« Comment déposer une demande ? »

Une seule demande de logement social suffit pour l'ensemble des bailleurs. Elle peut être réalisée en ligne ou avec l'accompagnement de la mairie, du CCAS ou de MACS.

SE LOGER, DEVENIR PROPRIÉTAIRE : ET SI C'ÉTAIT POUR VOUS ?

À Soustons, comme partout sur le littoral landais, se loger devient de plus en plus difficile. Les prix de l'immobilier et les loyers progressent, et il n'est pas toujours simple de trouver un logement adapté à son budget, que l'on soit jeune actif, famille, retraité ou en début de parcours.

LOUER À UN PRIX ACCESSIBLE

Pour répondre à cette préoccupation, la commune s'engage en faveur d'un logement accessible à tous.

Deux solutions existent, et vous y êtes peut-être éligible sans le savoir : la **location à loyer accessible** et l'**accession à la propriété grâce au Bail Réel Solidaire (BRS)**. Le bon réflexe, dans les deux cas : **vous faire connaître auprès du CCAS**.

PLAFONDS DE RESSOURCES 2026 LOGEMENT LOCATIF ACCESSIBLE À SOUSTONS

Revenu fiscal de référence annuel à ne pas dépasser.

Composition du foyer	PLAI (loyer très bas)	PLUS (HLM classique)	PLS (intermédiaire)
1 personne	12 870 €	23 403 €	30 424 €
2 personnes	18 753 €	31 254 €	40 630 €
3 personnes *	22 551 €	37 584 €	48 859 €
4 personnes **	25 092 €	45 374 €	58 986 €
5 personnes	29 359 €	53 376 €	69 389 €
6 personnes	33 086 €	60 156 €	78 203 €
par personne supplémentaire	+ 3 689 €	+ 6 710 €	+ 8 723 €

* ou une personne seule avec une personne à charge, ou un jeune ménage (couple dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans).

** ou une personne seule avec deux personnes à charge.

Contrairement à une idée répandue, ce type de logement ne s'adresse pas qu'aux foyers les plus modestes : une large majorité des ménages français est en réalité éligible. L'accès dépend de vos revenus, de la composition de votre foyer et du type de logement. On distingue trois grandes catégories :

- **PLAI** : le loyer le plus bas, pour les foyers aux revenus les plus modestes ;
- **PLUS** : le logement locatif le plus répandu (HLM), qui concerne la majorité des situations ;
- **PLS** : logements à loyer intermédiaire, pour les ménages dont les revenus sont un peu trop élevés pour un HLM classique mais qui peinent à se loger dans le privé.

Pour savoir si vous êtes éligible, on compare **vos revenus** **fiscal de référence (RFR)** aux plafonds ci-dessus.

Pour une demande déposée en 2026, c'est le **RFR de 2024** qui est pris en compte (celui qui figure sur votre avis d'imposition reçu en 2025).



SE LOGER, DEVENIR PROPRIÉTAIRE : ET SI C'ÉTAIT POUR VOUS ? (SUITE)

DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

Le **Bail Réel Solidaire** est un dispositif d'accession à la propriété pensé pour les ménages aux revenus modestes ou moyens. Son principe est simple et astucieux : on **dissocie le terrain du logement**. Vous achetez les murs — votre maison ou votre appartement — à un prix réduit, mais pas le terrain : vous le louez à un **Organisme de Foncier Solidaire (OFS)** moyennant une faible redevance mensuelle.

Résultat : un **prix d'achat nettement inférieur** à celui du marché, qui rend la propriété accessible là où elle ne le serait pas autrement. Le dispositif s'adresse aux personnes qui souhaitent y établir leur **résidence principale**, sous conditions de ressources, et il est **cumulable avec le Prêt à Taux Zéro (PTZ)**.

PLAFONDS DE RESSOURCES 2026 — BRS À SOUSTONS (ZONE B1)

Revenu fiscal de référence 2024 à ne pas dépasser.

Composition du foyer	Plafond de revenus (RFR 2024)
1 personne	38 844 €
2 personnes	58 057 €
3 personnes (ou jeune ménage)	69 786 €
4 personnes	83 594 €
5 personnes	98 956 €
6 personnes	111 359 €
par personne supplémentaire	+ 12 408 €

Vous le constatez : les plafonds du BRS sont bien plus larges que ceux de la location à loyer accessible. De nombreux foyers soustonnais peuvent prétendre à devenir propriétaires de cette manière.

Barèmes officiels en vigueur au 1^{er} janvier 2026 (revalorisés de +0,87 %). Les plafonds sont réévalués chaque année. Les revenus pris en compte sont ceux de l'avant-dernière année : RFR 2024 pour une demande déposée en 2026



COMMENT FAIRE ?

Faites-vous connaître au CCAS

Que vous cherchiez à louer ou à devenir propriétaire, la première démarche est à même :

prenez contact avec le CCAS de Soustons.

Nos équipes vous renseignent sur les dispositifs, vérifient votre éligibilité et vous accompagnent dans vos démarches.

Même si vous n'êtes pas certain de remplir les conditions, n'hésitez pas : mieux vaut vous signaler. Plus les Soustonnais se font connaître, mieux la commune peut recenser les besoins et défendre la création de nouveaux logements adaptés sur notre territoire.



CCAS de Soustons

Adresse :

1, rue Bernard Pontneau
40140 SOUSTONS

Tel. : 05 58 41 44 76

Horaires d'accueil :

du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Courriel :

ccas@mairie-soustons.fr

PROMESSE TENUE : LA VILLE ACCOMPAGNE LES JEUNES VERS LE PERMIS DE CONDUIRE

Soutenir la jeunesse et favoriser l'accès à l'autonomie figuraient parmi nos engagements. Aujourd'hui, cette promesse devient une réalité.

Afin de lever l'un des principaux freins à l'emploi, à la formation et à la mobilité, la commune de Soustons, par l'intermédiaire de son CCAS, met en place une nouvelle aide destinée aux jeunes Soustonnais âgés de 15 à 30 ans souhaitant obtenir leur permis de conduire.

Ce dispositif comprend une aide financière de **200 €**, attribuée après étude d'un dossier, dans la limite de **15 jeunes financés par an**.

Parce que le permis de conduire représente souvent un véritable levier pour accéder à un emploi, poursuivre des études, effectuer un apprentissage ou gagner en autonomie dans les déplacements du quotidien, la municipalité a souhaité mettre en place une aide concrète et accessible. Cette initiative s'inscrit dans une politique volontariste en faveur de la jeunesse, en accompagnant les jeunes Soustonnais dans la réalisation de leurs projets et leur insertion dans la vie active.

Chaque semestre, une commission du CCAS examinera les candidatures afin d'accompagner les jeunes dont le projet répond aux critères du dispositif. Deux campagnes de dépôt des dossiers seront organisées chaque année : au début de l'année et à la rentrée de septembre.

En facilitant l'accès au permis de conduire, la municipalité agit concrètement pour favoriser l'insertion professionnelle, l'accès aux études et l'autonomie des jeunes de notre territoire. Parce que les engagements prennent tout leur sens lorsqu'ils se traduisent en actions concrètes, cette nouvelle aide illustre la volonté de la municipalité d'investir durablement dans l'avenir de la jeunesse soustonnaise.



Le formulaire de demande sera disponible auprès des auto-écoles de Soustons ainsi qu'au CCAS à la rentrée. Les critères de demande d'aide sont :

- être âgé de 15 à 30 ans
- Habiter sur la commune de Soustons
- être inscrit à une des deux auto-écoles partenaires
- Soumis à conditions de revenus

Pour tout renseignement complémentaire, le CCAS est joignable au 05 58 41 44 76 ou au 1, rue Bernard Pontneau à Soustons.



DAVID LYS

Conseiller municipal
à la Jeunesse et Citoyenneté
délégué à la Communauté
de Communes

Cette nouvelle aide illustre la volonté de la municipalité d'investir durablement dans l'avenir de la jeunesse soustonnaise.

AOÛT

2 AOÛT

NSXL TOUR > 9h30 à 10h30

Venez découvrir le métier de nageur-sauveteur : 1h d'immersion dans le quotidien des nageurs-sauveteurs (gratuit et ouvert à tous)

> Poste de secours plage Oceane Infos : smgbl.fr

4 AOÛT

En prologue des Fêtes de Soustons

"UN SOIR DE COMÉDIES MUSICALES" > 21h

> Arènes de Soustons

Infos : mairie-soustons.fr

6 AU 9 AOÛT

FÊTES DE SOUSTONS 2026 (Voir encadré)



12, 19 & 26 AOÛT

LANDES ÉMOTIONS > 21h30

Découvrez un spectacle immersif qui célèbre l'authenticité et la richesse du département des Landes. « Landes Émotions » vous invite à un voyage sensoriel unique, où se mêlent authenticité et émotions profondes.

> Arènes de Soustons

Billetterie : landes-emotions.fr

23 AOÛT

CAR & MOTO ADDICTION

> De 8h à 18h

4EME JOURNÉE DE L'ADDICTION

Ouvert à toutes et à tous, gratuit et sans limite d'âge.

> Parc de la Pandelle

Infos : @Car&MotoAddiction

29 & 30 AOÛT

FESTI LAC SOSTON

Samedi de 13h à 21h30,

Dimanche de 14h à 22h

Les acteurs du lac de Soustons s'associent pour vous proposer un week-end inédit mettant à l'honneur les activités nautiques, la nature, le patrimoine local et l'esprit festif qui fait la richesse de notre territoire.

Entrée libre

Restauration sur place

> Pointe des Vergnes



ANIMATIONS

FÊTES DE SOUSTONS 2026

• 6 août

18h : OUVERTURE DES FÊTES

19h : 10 KM DE SOUSTONS

• 7 août

21h30 : COURSE LANDAISE

• 8 août

18h : NOVILLADA

• 9 août

12h30 : DEFILE DES CLASSES

COURSE DE TROTINETTES ET DE SOLEX

23h : FINAL SON ET LUMIÈRE

Programme détaillé sur mairie-soustons.fr & Billetterie spectacles taurins : lavueltaspectacles.fr





SEPTEMBRE

5 SEPTEMBRE

26° FORUM DES ASSOCIATIONS

> De 9h à 13h

Plus d'une soixantaine d'associations vous attendent afin de vous informer sur leurs différentes activités. Vous devriez y trouver votre bonheur !

Vous pourrez assister, de 10h à 12h, à des démonstrations sportives ou culturelles et participer à des ateliers et animations proposées par les associations.

> Halle couverte

Programme : mairie-soustons.fr

5 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIER

> De 8h à 18h

de l'Association

de gymnastique rythmique

> Hangar Resano

Infos : association.Soustons.GR



19 SEPTEMBRE

SPECTACLE LOUS CADETOUNS & INVITÉS

> 20h30

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

> Espace Culturel Roger Hanin

Infos : mairie-soustons.fr

20 SEPTEMBRE

TRAIL "LA PIGNADA" >

De 9h à 13h

Plusieurs options de course : le trail des experts (20 km), le trail découverte (10km). Le mini-trail : 4km, 2,5km ou 1,5km suivant catégories. Chacun pourra y trouver son compte, que l'on soit habitué au trail ou que l'on se lance pour une première fois sur ce type de compétition.

> Hall des sports du lac

Infos & Programme : A.S. Soustons



25 AU 27 SEPTEMBRE

COSTEMALE EN FÊTE

> De 9h à 13h (voir encadré)

> Quartier Costemale

Infos : cfcostemale.com - Comité des fêtes de costemale

FÊTE DE QUARTIER

COSTEMALE EN FÊTE DU 25 AU 27 SEPTEMBRE

Les fêtes du quartier Costemale à Soustons se déroulent chaque année sur un week-end, fin Septembre. Elle est organisée par l'association du comité des Fêtes de Costemale.

Au programme : grande croupionnade, concours de pétanque et soirée bodega.

Infos : Comité des fêtes de Costemale tel. 06 44 18 33 88



MAJORITÉ MUNICIPALE

L'été est là et, avec lui, le temps des fêtes, des rencontres et des moments de convivialité qui font battre le cœur de Soustons.

Ces cent premiers jours de mandat auront été particulièrement intenses. Beaucoup de travail, des dossiers à reprendre, des chantiers à terminer et, déjà, la mise en œuvre des premiers engagements pour lesquels les Soustonnaises et les Soustonnais nous ont accordé leur confiance.

Notre première responsabilité a été d'assurer la continuité de l'action municipale. Nous avons notamment mené à son terme le chantier de rénovation du pôle social, qui avait accumulé un retard important et connu de nombreuses difficultés et erreurs qu'il nous a fallu résoudre.

Nous devons également achever le projet de la halle et de la place des Arènes. Nous avons toujours considéré que cet investissement considérable n'était pas la priorité dont Soustons avait le plus urgemment besoin. Ses conséquences sur le stationnement, les usages du centre-ville et l'organisation de nos fêtes suscitent de nombreuses interrogations et génèrent des difficultés qui n'avaient pas été suffisamment anticipées.

Nous aurions fait un autre choix : celui de consacrer prioritairement ces moyens à nos écoles et aux conditions d'accueil et d'apprentissage de nos enfants.

Mais notre responsabilité est d'agir avec pragmatisme. Cet équipement est désormais là et il a beaucoup coûté aux contribuables soustonnais. Notre devoir est donc de l'adapter aux réalités de notre ville et de tout mettre en œuvre pour qu'il soit utilisé au mieux, au service de tous.

Agir, c'est aussi soutenir celles et ceux qui font vivre Soustons. Lors du dernier conseil municipal, nous avons fait voter les subventions aux associations, avec une augmentation du montant global supérieure à l'inflation. Nous avons donc été surpris que des élus de l'opposition choisissent de s'abstenir et ne soutiennent pas pleinement cette politique en faveur du tissu associatif soustonnais.

Depuis le début du mandat, nous avons également fait de l'information des Soustonnaises et des Soustonnais une priorité. Informer sur l'actualité municipale, expliquer nos décisions et valoriser les nombreuses initiatives de notre commune constituent pour nous une exigence démocratique. Les événements organisés ces dernières semaines, avec le précieux soutien de nos commerçants et de nos associations, témoignent également de notre volonté de faire vivre et rayonner Soustons.

Pour mettre en œuvre notre programme, nous savons pouvoir compter sur l'engagement, les compétences et le professionnalisme des agents de la collectivité, dont le travail quotidien est indispensable au service de notre ville et de ses habitants.

Enfin, nous avons souhaité instaurer une gouvernance plus ouverte, fondée sur le dialogue, l'écoute et la concertation. C'est avec cette méthode, dans la proximité et l'action, que nous continuerons à travailler pour préparer l'avenir de Soustons.

Ces cent premiers jours ne sont qu'une première étape. Beaucoup reste à faire et notre détermination est intacte.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, de belles fêtes soustonnaises et de précieux moments de partage.

Philippe SAINT MARTIN, Florian DEYGAS, Melissa LARRAZET, Sandrine QUIGNARD, Mélyssa LELONG, Olivier PEANNE, Franck, MARIMPOUY, Olivier DREZEN, Myriam, DESTORS, Sandrine PRUNIER, David LYS, Nicolas POMMIEZ, Nelly, DUBERTRAND, Estelle DUBERT, Dominique GRATIANETTE, Magali COLOMES-REMOVILLE, Daphné ETIÉ, Vincent DELFOUR, Sylvain GALIBERT, Al TERSIC, Françoise GIMENO, Anne France PLANCHET, Jimmy BAMBOUCHE

GROUPE "SOUSTONS UNE VILLE À VIVRE"

L'été est là, synonyme de vacances, de fêtes et de moments partagés en famille. Fidèles à la confiance que nous accordent 45 % des Soustonnaises et Soustonnais, nous souhaitons partager avec vous quelques réflexions sur des dossiers qui engagent l'avenir de notre commune. Sur le dossier de l'école, si les fortes chaleurs ont conduit, cette année encore, à la fermeture de nombreuses écoles en France, nous ne pouvons accepter que les nouveaux élus disent que nous avons laissé une école insalubre et sans entretien.

Cette affirmation est inexacte voire diffamatoire. Oui, cette école a besoin d'être rénovée. C'était notre engagement. Après la rénovation de l'école maternelle Gensous, la rénovation de l'école de l'Isle Verte constituait naturellement la prochaine étape de notre programme.

Dans sa réponse à notre courrier, Monsieur le Maire nous indique qu'il souhaite désormais étudier deux autres options : une démolition-reconstruction complète ou la création d'une nouvelle école sur un autre site. Nous n'avons jamais fait ce choix. Nous avons toujours privilégié la rénovation et la valorisation de notre patrimoine plutôt que sa démolition. Le Vignalou, la Maison de Santé et la salle A Noste en témoignent. Alors, oui, nous participerons à ce projet avec conviction et vigilance.

Lors du dernier conseil municipal, nous nous sommes partiellement abstenus sur les subventions aux associations. Notre désaccord ne porte pas sur le soutien au tissu associatif, que nous avons toujours défendu, mais sur les choix opérés. Les deux seules associations dont la subvention disparaît sont VOISINAGE et L'ADAVEM, qui accompagnent les plus fragiles. Dans le même temps, la subvention versée à l'UNACITA a été fortement augmentée pour financer notamment les jeeps pour le 8 Mai. À nos yeux, le sens de cette cérémonie doit rester le recueillement et l'hommage rendu aux Soustonnais morts pour la France et à leurs familles.

Nous regrettons également que notre groupe ne siège plus au conseil d'administration de la SOGITCS, qui gère le camping L'Aïrial et le centre sportif. Si cette décision est légale, elle ne traduit pas l'esprit d'ouverture annoncé.

Enfin, nous nous réjouissons de voir les premiers marchés s'installer sous la halle et la place des Arènes embellie. Nous restons convaincus que ce nouvel espace deviendra un véritable lieu de rencontres et de convivialité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, de belles fêtes et de beaux moments de partage.

Frédérique CHARPENEL, Michel CASTETS, Sandra TOLLIS, Patrick BEDAT, Delphine ALLÈGRE, Sébastien FAISSOLLE,



LES MARIAGES

11/04/26 Emmanuelle LAFARGUE & Rémi CARRETIER
 16/05/26 Marina CARDOANA & Axel PITON
 23/05/26 Justine SENS-SALIS & Louis FOURCADE
 23/05/26 Lisa LAGARDERE & Antoine CLEMENT
 23/05/26 Malvina FERRIER & Patrice BOUCHET
 30/05/26 Elodie RUFFIN & Nicolas BRUN
 13/06/26 Omblin SAUVAGE & David DELARUE



LES NAISSANCES

07/11/25 MACHAUX Eliana
 28/11/25 LAUGA-CAMI Adam
 09/12/25 CARAYOL Hippolyte
 19/12/25 MARTINY DUPRAT Isaac
 19/12/25 MARTINY DUPRAT Achille
 24/12/25 ORLINI COULLARD Kéla
 07/01/26 DEVERT Lucie
 02/01/26 DUCOS PINA Leyana
 20/01/26 DUFFORT CHEPTOU Anouk
 21/01/26 DUNOGUÉ Livio
 29/01/26 CANOVAS Léni
 02/02/26 CRÉPON POULIN Nina
 14/02/26 SOUINI TOUYA Gabriel
 03/04/26 MORESMAU Ewen
 04/04/26 LASSALLE Émile
 04/04/26 BOUSSIOUX Lou
 18/04/26 MARTY Roma

LES DÉCÈS



01/12/25 DELMAS Jean-Pierre
 28/12/25 LARAGNÉ Christian
 03/01/26 MOREAU André
 14/01/26 SAINT POL Liliane
 21/01/26 PELLETIER Guy
 29/01/26 COT France
 29/01/26 CASTAIGNOS Alain
 06/02/26 HARTH Caroline
 19/02/26 MAUZIT Catherine
 07/03/26 MOULINIER Jacqueline
 18/03/26 BOULGAKOFF André

19/03/26 CAZADIEU Jacques
 02/04/26 LARTIGUE GUIBOUT Elisabeth
 04/04/26 MARTIN Elisabeth
 14/04/26 MORÈNO Christian
 18/04/26 PETTES Pierrette
 09/05/26 LABOUYRIE Odette
 12/05/26 LAMARQUE Jacques
 22/05/26 BEDAT Simone
 06/06/26 WINIGER Bertrand
 15/06/26 MIREMONT Bernard

Afin de respecter votre vie privée, les familles n'ayant pas donné leur accord ne figurent pas dans cette rubrique.



LES SERVICES MUNICIPAUX, VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

Accueil de la mairie

9, pl. de l'Hôtel de ville
 Lun. au ven. 8h30-12h/13h30-17h30
 (vend. 17h) - Sam. 9h30-12h
contact@mairie-soustons.fr

Secrétariat M. le Maire et élus Demande de rendez-vous 05 58 41 48 87

secretariat@mairie-soustons.fr

Etat Civil : 05 58 41 50 11

Carte d'identité et passeport
 Dépôt dossiers sur RDV
 Pré-dossier sur www.ants.gouv.fr

Police Municipale : 05 58 41 54 99

Accueil 8h30-12h et 13h30-17h
 Astreinte de 12h à 13h30
police.municipale@mairie-soustons.fr

Pôle Enfance Jeunesse et Sports 05 58 41 37 23

Av. Labouyrie (face école Isle Verte)
 Lun. au vend. 9h-12h / 13h30-17h30
secretariat-ejs@mairie-soustons.fr

Services Techniques : 05 58 41 24 80

Lun. au ven. 8h30-12h / 14h-17h30 (vend. 17h)
services.techniques@mairie-soustons.fr

Réservations salles municipales

Mardi et mercredi 9h-12h en mairie
 Tél. : 05 58 41 43 10
culture@mairie-soustons.fr

Service Urbanisme

Dématérialisation des autorisations
 d'urbanisme via www.e-permis.fr
 Tél. 05 58 41 48 85 ou
accueil.urbanisme@mairie-soustons.fr
 Accueil : Lun, mar, jeu et vend. 9h-12h

Centre Communal Action Sociale (CCAS) 05 58 41 44 76

Lun. au jeu. 8h30-12h/13h30-17h30
 Ven. 8h30-12h et 14h-17h
ccas@mairie-soustons.fr

Espace France Services 05 58 41 44 76

Lun. 8h30-13h, mar. 9h-12h / 13h30-18h
 merc. 8h30-12h30, jeu. 13h30-18h
 Ven. 8h30-12h30
franceservices@mairie-soustons.fr

NINA PHIPPS, LAURÉATE DU CONCOURS FÊTES DE SOUSTONS 2026



Soustons à l'affiche, 19 juin, Florian Deygas, Premier Adjoint au maire, Nina Phipps, Philippe Saint Martin, maire de Soustons

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Nina Phipps, je suis graphiste. J'ai grandi à Seignosse dans une famille de surfeurs, un environnement qui m'a beaucoup inspirée et qui a développé très tôt ma créativité. Après un Bachelor en design graphique à LISAA Bordeaux, je poursuis actuellement un Master en Direction Artistique, tout en étant en alternance au Studio Elegant Design, à Seignosse. J'adore créer des choses, surtout des projets qui ont du sens et qui comptent vraiment pour les gens.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer au concours de l'affiche des Fêtes de Soustons ?

Ayant grandi dans les Landes, les Fêtes de Soustons font partie des événements qui rythment chaque été. C'est une fête qui rassemble toutes les générations et qui fait partie de l'identité de la ville. Participer à ce concours était pour moi une belle occasion de rendre hommage à cette ambiance unique, tout en apportant mon regard de jeune graphiste.

Comment est née l'idée de cette affiche ? Y avait-il un point de départ, une émotion ou une image en tête ?

Je voulais avant tout retranscrire l'énergie et la convivialité des fêtes. Je voulais que tout le monde puisse se retrouver dans cette affiche, alors je savais dès le départ qu'elle serait remplie de personnages et de scènes de vie. Je voulais aussi qu'elle garde un côté

très humain et chaleureux, avec un dessin qui ne soit pas trop lisse. C'est pour ça que j'ai accentué l'aspect fait main, notamment grâce aux textures et aux ombrages, pour lui donner plus de vie et de personnalité.

Votre illustration regorge de détails. Quels éléments étaient, selon vous, incontournables pour représenter les Fêtes de Soustons ?

Pour moi, il était important de représenter les lieux emblématiques de Soustons, comme la mairie, l'église, les arènes ou encore les échassiers. Je tenais aussi à mettre en avant tout ce qui fait vivre les fêtes : les courses, les animations organisées par la mairie, les bandas et la musique, qui rythment vraiment toute la semaine. C'était important que tous ces éléments soient présents pour raconter les Fêtes de Soustons dans leur ensemble.

Avez-vous un détail ou un clin d'œil caché que le public ne remarquera peut-être pas au premier regard ?

Oui, il y en a plusieurs ! J'aime glisser des petits détails que l'on découvre au fil des regards. Beaucoup des scènes représentées sont inspirées de mes propres souvenirs des Fêtes de Soustons : les familles qui dansent ensemble quand j'étais petite, les soirées passées avec les copains en grandissant, ou encore les longues discussions autour d'une table entre deux animations. J'avais envie que chacun puisse retrouver un petit morceau de ses propres souvenirs en regardant l'affiche.

Quel message ou quelle ambiance souhaitiez-vous transmettre à travers cette création ?

Je voulais surtout transmettre toute l'énergie, la convivialité et l'esprit intergénérationnel des Fêtes de Soustons. C'est un moment où tout le monde se retrouve, peu importe son âge, où l'on partage des moments simples, où la musique rassemble les gens et où toute la ville vit au même rythme. J'avais envie que cette ambiance se ressente immédiatement en regardant l'affiche.

Combien de temps vous a demandé la réalisation de cette affiche, de l'idée aux derniers coups de pinceau (ou de tablette graphique) ?

En tout, le projet m'a occupée pendant au moins un mois. Il y a eu toute la phase de recherche et de croquis, puis la composition, l'illustration de chaque personnage et de chaque détail, les essais de couleurs, les ajustements... jusqu'aux dernières finitions et à l'intégration des éléments graphiques comme le logo. C'est un projet qui a demandé beaucoup de temps, mais aussi beaucoup de plaisir.

Que représente pour vous le fait de voir votre création devenir l'affiche officielle des Fêtes de Soustons 2026 ?

C'est une immense fierté. En tant que jeune graphiste, voir son travail affiché dans toute une ville est déjà une très belle récompense. Mais c'est encore plus touchant quand il s'agit d'un événement auquel je suis attachée depuis toujours. Je suis aussi très heureuse de voir que l'affiche plaît autant et que beaucoup de Soustonnaises et de Soustonnais s'y reconnaissent. C'était mon objectif : réussir à représenter les Fêtes de Soustons avec justesse, et savoir que les habitants se retrouvent dans cette illustration me touche énormément.

Avez-vous un mot à adresser aux Soustonnaises, aux Soustonnais et à tous les visiteurs qui découvriront votre affiche cet été ?

J'espère que cette affiche vous donnera le sourire et que vous prendrez autant de plaisir à la découvrir que j'en ai eu à la réaliser. Merci à toutes les personnes qui ont voté pour mon projet et qui lui ont permis de devenir l'affiche des Fêtes de Soustons 2026. Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes, pleines de musique, de partage, de convivialité et de beaux souvenirs. Profitez-en bien ! ■